

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 13 décembre 2021 à 20 h 30

Convocation du 7 décembre 2021

Étaient présents : Mathilde PLU, Christian BARBEAU, Claudine BIZOT, Laurent COCHONNEAU, Marie-Line REVEL, Christophe LALOU, Jean-Yves BOURGE, Alexis COME, Michel DEROUINEAU, Raphaëlle DUCHESNE, Gautier MICHELIN, Marie-Noëlle ORTION, Sébastien PIERRE, Christophe POMMIER,

Étaient absentes excusées : Laura COUTABLE pouvoir à Marie-Line REVEL
Sophie GIRARD pouvoir à Marie-Line REVEL
Béatrice LEVASSEUR
Anne-Sophie MAZE

Était absent non excusé : Christophe GALASSO,

Secrétaire de séance : Claudine BIZOT est désignée en application de l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité sur cette décision.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ Délibération concernant l'ouverture d'une ligne de crédit avant le vote du budget (projet route du Mans et rue de Normandie)
- ❖ Délibération pour l'investissement de l'école maternelle Roland Deret
- ❖ Délibérer sur la demande de subvention de l'école Roland DERET pour le voyage scolaire
- ❖ Délibérer pour le règlement de heures supplémentaires de la DGS Amélie DAVAZE
- ❖ Présentation des problèmes de malfaçons de la place du Mail
- ❖ Points sur les commissions
- ❖ Questions diverses

Le registre circule pour les signatures des deux derniers comptes-rendus.

❖ **Délibération concernant l'ouverture d'une ligne de crédit avant le vote du budget (projet route du Mans et rue de Normandie)**

Mme la maire demande aux membres du Conseil municipal de l'autoriser à ouvrir une ligne de trésorerie pour les travaux route du Mans et rue de Normandie afin de pouvoir demander la DETR sur les deux dossiers et de pouvoir régler les entreprises avant le vote du budget municipal 2022 :

2315 pour un montant de 360 000 €

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du conseil approuvent à l'unanimité cette proposition.

❖ **Délibération pour l'investissement de l'école maternelle Roland Deret**

Christophe LALOU présente un devis de l'entreprise WESCO pour l'achat d'un tableau roulant pour un montant de 42.49 € HT.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du conseil approuvent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 16

Christophe LALOU présente un devis de l'entreprise ALTRAD pour l'achat 10 nattes de gym pour un montant de 105.00 € HT.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du conseil approuvent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 16

Arrivée à 20 h 46 de Mme Anne-Sophie MAZE.

❖ **Délibérer sur la demande de subvention de l'école Roland DERET pour le voyage scolaire**

Christophe LALOU présente la demande de subvention de l'école primaire Roland DERET concernant le départ en voyage scolaire de 44 enfants des classes de CE2 et CM1. Le voyage a un coût total de 11 876 €.

Le plan de financement du voyage se décompose ainsi :

La coopérative scolaire	800 €
La MAE	130 €
Les familles	125 € x 44 = 5 500 €
L'APE	inconnu
Mairie prévision	2 850 € en 2020.

Il manque avant le vote du conseil 6430 €. Les enseignants ont fait de nouvelles demandes de subvention auprès d'associations du secteur et du département.

Mme la maire et Christophe LALOU propose de verser 70 € par enfant.

Christophe POMMIER et Anne-Sophie MAZE demandent pourquoi il y a n'y a pas la demande de subvention l'APPEL à l'ordre du jour.

Christophe LALOU indique que la demande de l'école Roland DERET passe sur les subventions de 2021 et que l'école Ste Anne passera sur l'année 2022 comme lors des votes des subventions pour les précédents voyages.

Christophe LALOU propose de verser la somme de 70 € par enfants des classes de CE 2 et CM 1 de l'école Roland DERET soit un total de 3080 €.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du conseil approuvent cette proposition.

Vote pour 16 abstention 1

❖ **Délibérer pour le règlement de heures supplémentaires de la DGS Amélie DAVAZE**

Mme la maire explique aux membres du conseil municipal que suite aux absences au sein des services administratifs Amélie DAVAZE se voit dans l'obligation de venir travailler certains mercredis après-midi (demi-journée de fermeture de la mairie) afin de pouvoir travailler avec les deux comptables disponibles que les mercredis après-midi.

Mme la maire propose aux membres du conseil municipal de l'autoriser à régler les heures supplémentaires de Mme Amélie DAVAZE.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 17

❖ **Présentation des problèmes de malfaçons de la place du Mail**

Laurent COCHONNEAU présente les problèmes, les échanges et les négociations avec l'architecte et le maître d'ouvrage pour trouver une solution avec Eiffage

Rien de décidé à ce jour.

❖ **Questions diverses**

Décision modificative 3

Mme la maire propose aux membres du conseil de valider la décision modificative 3 :

Section de fonctionnement :

Compte 6811	dotations aux amortissements	- 1 200 €
Compte 6817	dotations aux provisions	+ 1 200 €

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil approuvent à l'unanimité cette décision modificative 3.

Vote pour 17

Devis ateliers municipal

Christophe LALOU présente un devis pour l'achat de panneaux de signalisation pour l'atelier municipal, de la société MAVASA pour un montant de 562.80 € HT.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 17

Point sur les commissions

Commission travaux : Jean-Yves BOURGE

Il présente les travaux du lotissement des Noisetiers : les premiers permis ont été déposés et la deuxième tranche devrait être ouverte au printemps 2022.

CCAS : Claudine BIZOT

La récolte pour la banque alimentaire 2021 a été de 638 kg, divisée entre les deux communes.

Téléthon : Marie-Line REVEL

Le total des dons est de 4103.59 euros pour un bénéfice à redistribuer à l'association de 2071 €. Les deux repas ont bien fonctionné ainsi que la sortie moto.

Commission senior : Marie-Line REVEL

Il y a 156 colis de distribué.

Commission chemin de randonnée

Sébastien PIERRE a suivi la formation pour baliser les chemins de randonnées.

Il informe les membres du conseil municipal que le bois a été coupé par M Pierre JAMIN.

Commission communication : Gautier MICHELIN

Il présente le 4 pages.

Il informe les membres du Conseil que la commission communication travaille sur un nouveau logo qui est présenté ainsi que sur le nouveau site internet de la commune.

Commission scolaire : Gautier MICHELIN

Il présente la photo des mains d'un enfant qui sont abimées par le fait que les enfants se lavent les mains à l'eau froide depuis le début de la crise sanitaire.

Il est décidé de demander un devis pour la mise en place d'un chauffe-eau.

Prochain conseil municipal 17 janvier 2022

Les vœux du maire auront lieu le 14 janvier 2022.

Levée du conseil à 21 h 45

La Secrétaire de séance,
Claudine BIZOT

La Maire,
Mathilde PLU